



demande de bornage par société de aménagement

Par **ketia**, le **12/02/2019** à **16:11**

Bonjour,

jouxtant ma propriété, existe un projet de lotissement dans un terrain jusque là agricole (vigne)

La société d'aménagement demande un bornage contradictoire de ma propriété, dans un ancien lotissement, limitée par mur et muret de puis plus de 15 ans, mais refuse de m'adresser une copie de l'acte de propriété ou de l'autorisation d' aménager pour justifier la convocation au bornage. Lorsque j'ai acheté cette propriété il n'y avait pas de plan de bornage .

Dois-je me rendre à cette convocation même si je n'ai pas la preuve que la demande est légale et justifiée, puis-je refuser ce bornage contradictoire si le demande n'est pas clairement justifiée?

Merci de me répondre

Ketia